



Collège Fontanes

N I O R T



Concilier sport et études

ANNÉE SCOLAIRE 2021 - 2022

**SECTION SPORTIVE
DÉPARTEMENTALE**
DEUX-SÈVRES

Présentation

- Depuis plusieurs années, le Comité des Deux-Sèvres de Tennis de Table et le club de Niort Tennis de Table ont créé une section sportive départementale, au Collège Fontanes de Niort. Celle-ci a pour but, de permettre le regroupement des jeunes passionnés du département, afin de leur offrir des conditions d'entraînements adaptées à la poursuite d'un double projet, sportif et scolaire.
- De la 6ème à la 3ème, les jeunes sportifs bénéficient de 10h30 d'entraînement hebdomadaires pour se perfectionner dans la pratique, sans négliger les études, et permettre aux jeunes d'atteindre un niveau supérieur correspondant à leurs attentes.

Horaires

- Lundi 16h - 18h30
- Mardi 11h - 12h30
- Mercredi 13h - 17h
- Jeudi 16h - 18h30



Fonctionnement:

- Les élèves intègrent une structure avec des horaires aménagés, permettant des séances d'entraînements quasi quotidiennes.
- 4 entraînements par semaine sont mis en place et encadrés par Alin Bobonete et Nicolas Dupuy, entraîneurs professionnels au Niort Tennis de Table.
- Le Comité Départemental de Tennis de Table des Deux Sèvres, assure la coordination administrative de la section sportive, du collège et des clubs sous la houlette du référent départemental Svend STEENSTRUP.
- Les élèves doivent être inscrits à l'association sportive du collège et participer aux compétitions UNSS au cours de l'année.
- Lors des entraînements les élèves sont tenus d'appliquer le règlement intérieur, les cours sont obligatoires et toute absence doit être justifiée à la vie scolaire du collège.
- Les enseignants, les entraîneurs et le médecin scolaire se réservent le droit de modifier le nombre d'entraînement par semaine si l'élève se blesse, est fatigué ou si ses résultats scolaires deviennent inquiétants. Un suivi par un médecin est obligatoire au cours de l'année.
- De même le comportement des élèves devra être irréprochable en classe, pendant les heures de vie scolaire et lors des entraînements.
- Concernant le travail scolaire, les élèves seront acceptés en priorité au CDI ou en salle d'étude pour faire leurs devoirs sur les temps de pauses ou en cas d'absence d'un professeur.
- Chaque élève fait l'objet d'un suivi particulier réalisé par le Professeur EPS responsable de la Section Sportive, à différents niveaux : scolaire, sportif et médical.
- Le déplacement entre le collège Fontanes et la salle est assuré par les entraîneurs.

Candidature – Sélection

Ouvert à tous

- garçons et filles, section sportive scolaire mixte
- aux pongistes motivés, licenciés dans un club des Deux-Sèvres
- dossier de candidature (contacter le collège Fontanes et retirer un dossier)
- test (entraînement classique) et entretien avec les entraîneurs et le référent du comité départemental afin de vérifier leur motivation
- la candidature finale sera étudiée en commission au collège et les résultats seront transmis aux familles

Candidature à envoyer au collège Fontanes pour le mardi 5 mai 2021

- dossier de candidature, disponible sur le site du collège: <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fontanes-niort>
- les 2 derniers bulletins scolaires
- photocopie de la licence en cours (avec mention certificat médical présenté)

Contacts

Collège FONTANES

56 rue du 14 Juillet BP. 103 79004 NIORT Cedex

05.49.77.32.00 / ce.0790709s@ac-poitiers.fr

**TEST D'ENTREE A LA SECTION
MERCREDI 19 MAI 2021
DE 14H A 17H**

Centre Municipal de Tennis de Table
II bis rue Georges Clemenceau 79000 NIORT

